

3.—Régime foncier des terres boisées occupées et productives, par province, 1962

(Superficie nette en milles carrés)

Province ou territoire	Terres provinciales de la Couronne			Terres fédérales de la Couronne			Terres privées			Total, terres boisées occupées et productives
	Baux et licences	Permis et ventes	Total	Baux et licences	Permis et ventes	Total	Boisés de ferme	Autres	Total	
Terre-Neuve.....	25,975	—	25,975	—	—	—	31	1,716	1,747	27,722
Labrador.....	19,219	—	19,219	—	—	—	—	—	—	19,219
Ile.....	6,756	—	6,756	—	—	—	31	1,716	1,747	8,505
Ile-du-Prince-Edouard.....	—	—	—	—	3	3	428	381	809	812
Nouvelle-Ecosse.....	1,148	21	1,169	—	31	31	2,130	9,551	11,681	12,881
Nouveau-Brunswick.....	10,403	—	10,403	—	358	358	1,923	10,686	12,609	23,370
Québec.....	75,939	—	75,939	—	225	225	7,030	12,278	19,308	95,472
Ontario.....	83,073	—	83,073	—	1,269	1,269	5,086	11,105	16,191	100,533
Manitoba.....	1,488	847	2,335	—	1,292	1,292	2,327	1,489	3,816	7,443
Saskatchewan.....	1,363	875	2,238	—	592	592	3,338	2,492	5,830	8,660
Alberta.....	7,109	—	7,109	294	1,338	1,632	3,317	—	3,317	12,058
Colombie-Britannique.....	3,834	2,344	6,178	—	920	920	1,147	9,141	10,288	17,386
Territoires du N.-O.....	—	—	—	28	—	28	—	—	—	28
Yukon.....	—	—	—	11	—	11	—	—	—	12
Canada.....	210,332	4,087	214,419	333	6,028	6,361	26,758	58,839	85,597	306,377

Section 3.—Dégarnissement des forêts

La présente section donne un aperçu général du dégarnissement et de la récupération des forêts ainsi que la statistique des incendies et des pertes qu'ils causent. On trouvera à la section 4 le détail de la lutte scientifique contre les calamités naturelles (incendies, insectes, etc.).

Le tableau 4 donne la moyenne annuelle et la cause du dégarnissement des réserves de bois marchand au cours de 1951-1960 ainsi que les chiffres de 1960 et 1961. Sur le dégarnissement total de la décennie, 92 p. 100 ont été utilisés et 8 p. 100 détruits par l'incendie. (La gravité des dommages causés par d'autres éléments tels que les insectes, les maladies et la mortalité naturelle, n'est pas connue.) Les 3,223,029,000 pieds cubes utilisés annuellement comprennent 48 p. 100 de billes et billots, 40 p. 100 de bois à pâte, 10 p. 100 de bois de chauffage et 2 p. 100 de produits divers. Environ 5 p. 100 du total utilisé sont exportés sous forme de billes, billots et bois à pâte.

La partie accessible (719,919 milles carrés) des forêts productives constitue la réserve où le pays puisera pendant de longues années. On estime le bois marchand de cette superficie à 587,459 millions de pieds cubes; l'utilisation en 1961 (3,303,289,000 pieds cubes) représentait donc moins de 1 p. 100 du volume productif accessible. L'utilisation n'est pas uniforme sur toute l'aire productive accessible, mais elle se concentre sur la superficie relativement petite des terres boisées occupées (terres sous bail ou permis et terres privées). Ainsi à cause du danger de trop pousser la coupe sur ces superficies occupées, il faut que l'exploitation se fasse de façon méthodique dans toutes les forêts commerciales pour conserver aux industries forestières leur haut rang dans l'économie canadienne.

L'utilisation plus efficace du bois abattu influe beaucoup sur le dégarnissement car il est certain que dans le passé on a rejeté une trop forte proportion des sciages. Heureusement, des perfectionnements récents permettent aujourd'hui d'utiliser des essences ainsi que des dimensions et des qualités considérées autrefois comme impropres au commerce. La rayonne, la cellophane et plusieurs autres produits de la cellulose étendent rapidement l'emploi du bois. Les besoins croissants de produits plastiques du bois, de panneaux de fibre et de bois laminés permettent d'employer davantage les bois de qualité inférieure ainsi que les espèces inférieures et font utiliser plus à fond les ressources forestières et éliminer une bonne partie des pertes.